

NREF.: INTERCO/DIR/COUR705/VB/2019

Fernelmont, le 6 mai 2019



Secrétariat :

 : 081/40.91.60

ADMINISTRATION COMMUNALE

08-05-2019

FERNELMONT

Commune de Fernelmont  
Madame Christelle PLOMTEUX  
Bourgmestre  
Rue Goffin, 2  
5380 FERNELMONT

CDU: -1.842.714

code: 8860

Madame la Bourgmestre,

**Concerne: Assemblée Générale statutaire de notre société le 17/06/2019**

Nous vous informons que l'Assemblée Générale statutaire de notre Intercommunale aura lieu **le lundi 17 juin 2019** en nos locaux, sis rue Albert 1<sup>er</sup>, 9 à 5380 FERNELMONT.

Celle-ci se déroulera en deux parties. En effet, **une première assemblée générale aura lieu à 18h avec les anciens représentants.** Elle aura pour ordre du jour :

- 1) Rapports de rémunérations pour l'année 2018 ;
- 2) Rapports d'activités 2018 (IMAJE, Le Lien, Ecoute-Enfants, MIIF);
- 3) Rapport de gestion 2018 ;
- 4) Approbation des comptes et bilan 2018 ;
- 5) Rapport du Commissaire Réviseur ;
- 6) Décharge aux administrateurs ;
- 7) Décharge au Commissaire Réviseur ;
- 8) Désignation d'un réviseur d'entreprise pour les comptes 2019, 2020 et 2021 ;
- 9) Approbation du PV de l'assemblée générale du 26/11/2018.

Ensuite, nous inviterons les anciens représentants à sortir de réunion et nous accueillerons alors les nouveaux représentants. **Cette deuxième assemblée générale aura lieu à 19h.** Elle aura pour ordre du jour :

- 1) Ratification du nouveau conseil d'administration.

Après la ratification du nouveau conseil d'administration par la nouvelle assemblée générale, les administrateurs se retireront afin d'élire le Président et le vice-président ainsi que les membres du comité de rémunération, du Bureau Exécutif et du Comité d'Audit.

Enfin, les administrateurs réintégreront l'assemblée générale où le Président fera son discours.

La réunion se terminera par le verre de l'amitié.

Nous vous rappelons que vos représentants seront convoqués par nos soins. Il est cependant indispensable qu'au moins un de ceux-ci soit présent pour que vos délibérations soient prises en considération.

Les annexes sont à votre disposition sur le site d'IMAJE ([www.imaje-interco.be](http://www.imaje-interco.be)) dans la partie privée. Vous pouvez y accéder via le module de connexion en haut à droite :

Login : Affiliés  
Mot de passe : AG170619

De plus, conformément à l'article L1523-13 §1<sup>er</sup> (alinéas 4 et 5) du Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons que la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire des communes, provinces ou CPAS associés.

Nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lionel NAOME  
Président